

# TROPHÉE COIFFURE NORMANDIE



UNION NATIONALE  
DES ENTREPRISES  
DE COIFFURE

Normandie

Challenge Inter-Écoles

Championnat de France

Maquillage

MAF

Fleuriste

**27**  
**mars**  
**2022**

dès 8h - entrée gratuite

INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT  
[WWW.UNEC-NORMANDIE.FR](http://WWW.UNEC-NORMANDIE.FR)

HÔTEL DU DÉPARTEMENT DE SEINE-MARITIME  
QUAI JEAN MOULIN  
76100 ROUEN



# TROPHÉE COIFFURE NORMANDIE



UNION NATIONALE  
DES ENTREPRISES  
DE COIFFURE

Normandie

## CHALLENGE INTER-ÉCOLES - RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Le challenge Inter-Écoles est organisé par l'UNEC Normandie dans le but de mettre en lumière les jeunes talents issus de toute la France. Il se compose de 3 épreuves individuelles. Le classement se fait par épreuve. Un concurrent peut participer à 1, 2 ou aux 3 épreuves.

- 1ère épreuve « Coiffure de soirée sur tête malléable »
- 2ème épreuve « Coiffure de mariée sur modèle » **Championnat de France junior**
- 3ème épreuve « Coiffure homme mode de la rue sur tête malléable »

- Les trois épreuves sont proposées aux jeunes ne faisant pas ou n'ayant pas fait partie de l'équipe de France de coiffure. Elles ont pour objectif de découvrir de nouveaux talents dont les premiers classés pourront (sur décision du jury) intégrer l'équipe de France de coiffure s'ils le désirent.
- L'épreuve Coiffure de mariée sur modèle est une compétition du championnat de France junior. Le vainqueur sera donc champion de France Junior. Les conditions d'accès sont décrites dans les règlements de l'épreuve.
- Il sera attribué dans chaque épreuve un diplôme de classement aux cinq premiers de chaque épreuve.
- Chaque concurrent recevra un diplôme de participation.
- Il est impossible de faire de la technique sur place (shampoings, couleurs, mèches, etc...). Le ou la concurrent-e devra se munir uniquement d'un vaporisateur pour mouiller les cheveux et de ses produits personnels.

### Obtention des trophée du challenge Inter-écoles :

- Chaque épreuve permet de gagner un trophée : le trophée Coiff'idis pour la coiffure de soirée, le trophée du département de Seine-Maritime pour la coiffure de mariée
- Pour remporter un des trophées, les établissements doivent présenter au moins trois concurrent-e-s par épreuve. Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les épreuves pour remporter un trophée.
- Les trois premiers de chaque centre de formation déterminera la note obtenu par celui-ci. L'école ayant obtenu la plus haute note se verra décerné le trophée de son épreuve.
- Le trophée Coiff'idis coiffure de soirée est remis en jeu chaque année. L'école qui le remportera 3 années de suite le conservera définitivement. Si son nombre de victoire est inférieur à 3, l'établissement vainqueur de l'édition précédente doit ramener le trophée le jour du concours.
- Une école peut obtenir plusieurs trophée lors d'une même édition.

### Inscription :

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2022.**
- **Tarifs : 1 épreuve = 10 € - 2 épreuves = 15 € - 3 épreuves = 20 €**
- **Inscriptions uniquement en ligne (à partir de janvier 2022), toutes les informations sur [www.unec-normandie.fr](http://www.unec-normandie.fr)**
- Chaque Chef(fe) d'établissement recevra un récapitulatif de ses élèves inscrits au Trophée Coiffure Normandie. Il devra, par retour d'e-mail, confirmé l'inscription des élèves qui représenteront son école.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler l'évènement sans préavis en fonction de l'actualité sanitaire. Le cas échéant, les candidat-e-s inscrit-e-s seront intégralement remboursé-e-s.

### Informations pratiques :

Horaires approximatives des épreuves :

- 10h00 coiffure de soirée
- 12h45 maquillage
- 14h00 coiffure homme mode de la rue
- 15h30 coiffure de mariée sur modèle.
- Les horaires des épreuves peuvent être modifiés en fonction du nombre de concurrent-e-s.
- Néanmoins, les épreuves de coiffure du challenge inter-écoles ne se dérouleront pas ensemble.

Un service de restauration sera à disposition dans le petit salon de l'Hôtel du Département.

### Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou [contact@unec-normandie.fr](mailto:contact@unec-normandie.fr)

Union Nationale des Entreprises de Coiffure Normandie - 36 bis Avenue des Canadiens - 76140 Le Petit-Quevilly - [www.unec-normandie.fr](http://www.unec-normandie.fr) - Siret : 818 623 233 000 17 - APE : 9499Z - TVA non applicable article 293B du CGI

N°Vert 0 800 27 76 00  
APPEL GRATUIT (OPAS) UN POSTE FIXE

## CHALLENGE INTER-ÉCOLES COIFFURE MODE LA RUE SUR TÊTE MALLÉABLE

### Inscription :

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2022.**
- **Tarifs et modalités : se référer au règlement général**

**Accessible aux coiffeur-se-s en cours de formation (sans limite d'âge) ou aux coiffeur-se-s de moins de 23 ans ayant terminé leurs études.** Pour les concurrent-e-s en formation, ils représenteront leur école à la condition qu'il y ait au moins trois candidat-e-s issus de cette école. Leur inscription ne peut se faire sans l'accord du ou de la cheff(fe) d'établissement. Dans le cas contraire ils ne pourront représenter leur établissement au challenge inter-écoles et participeront à l'épreuve à titre individuel.

### Règlement :

1. Ce règlement complète le règlement général du Trophée Coiffure Normandie
2. La coiffure doit être orientée mode de la rue et être portable comme dans les magazines de mode masculine ou sportive.
3. Le ou la concurrent-e réalisera une coupe et une coiffure mode de la rue de sa création lui permettant de développer sa conception artistique et personnelle de la mode.
4. Avant le début de l'épreuve : la longueur des cheveux sur le sommet de la tête doit être de 5 cm minimum et les cheveux sous l'occiput jusqu'à la nuque doit être de 2 cm minimum.
5. Si la tête malléable possède une barbe, elle sera préparée avant le début de l'épreuve
6. L'utilisation de couleur est libre.
7. Tous les produits sont permis sauf techniques (shampoings, couleurs, mèches, etc...).
8. Tous les outils de coupe sont autorisés
9. Tous les outils de coiffage sont permis.
10. L'utilisation de toutes sortes de supports dans la coiffure est interdite.
11. Les postiches sont interdits.
12. A la fin de l'épreuve, 5 minutes sont accordées pour l'habillage des têtes malléables.
13. L'habillage des têtes malléables doit être adapté à la coiffure.
14. Le jury jugera l'impression générale de la coiffure et de la couleur.
15. Les concurrent-e-s qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par le jury selon la liste des pénalités en vigueur.

**Durée de l'épreuve : 35 minutes**

**Pointage : minimum 21 points - maximum 30 points**

**Pour tous renseignements :**

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou [contact@unec-normandie.fr](mailto:contact@unec-normandie.fr)